



Club Canin de Rennes - Cesson

M. Guy PINCZON du SEL
Président du Club Canin de Rennes Cesson
4 rue Dom Morice / 35000 RENNES
☎ : 02.99.53.80.88 / 06.86.78.77.65
Mail : gpinczondusel@mageos.com

Le 21 juillet 2019

Amis Agilitistes,

Le club Canin de Rennes Cesson a le plaisir de vous inviter à participer à son concours

le samedi 21 septembre 2019.

Il se déroulera en extérieur sur le site du club

**3 La Planche Almot
35510 CESSON SEVIGNE
Coordonnées GPS : 48.094975
1.560347**

Les épreuves seront jugées par **René Rauwel** (élève juge présent : Biggi Hommery)

La remise des dossards s'effectuera dès 7h30 - **1^{ère} reconnaissance 7h55**, début des épreuves 8h00.

Après confirmation de l'engagement par le Club de Rennes Cesson via le site CNEAC, merci de régler soit par carte bancaire, soit par chèque à l'ordre du Club Canin de Rennes Cesson (**14 €, 13€ avec la carte de l'ACT**). (Avec au dos : nom du chien, n° d'inscription CNEAC). Merci d'établir 1 chèque par chien, pas de cumul sur les chèques. Le chèque est à envoyer à :

Jeanine MONTIEL
7 Rue de Gascogne
35 000 RENNES
Tél. : 06 88 83 55 06 – mail : albanie.montiel@laposte.net

Clôture des engagements le lundi 16 septembre 2019.

Les engagements seront validés dès réception du chèque. **Sans réception du règlement pour le 15 septembre au plus tard, nous prendrons dans la liste d'attente.**

Pour les Camping-Caristes : merci de vous faire connaître auprès de Jeanine Montiel avant.

Nous continuerons à rester ensemble le samedi soir, prévoyez vos repas à emporter. Pas de restauration sur place.

Les concurrents s'engagent à respecter les règlements et la chartre de déontologie.
Ils veilleront à la propreté du site.
Tout désistement sera remboursé sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire.

Dans l'attente de vous recevoir, recevez nos amitiés cynophiles.

Jean-François Simon
Responsable Agility

Guy Pinczon du Sel
Président